



ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE BORDEAUX

*LYCÉE des Métiers de l'Hôtellerie et du  
Commerce Louis Darmanté*

CAPBRETON

## RENTREE 2018

### LUNDI 3 SEPTEMBRE:

#### Rentrée des nouveaux élèves 1<sup>o</sup> année CAP, Seconde Pro et 3<sup>o</sup> Prépa Pro

Les élèves sont accueillis, en présence de leurs parents (obligatoire), en salle polyvalente, pour une présentation de l'établissement et de son fonctionnement faite par la Direction.

**9h30:** Accueil des 1<sup>o</sup> CAP EVS A, EVS B, Cuisine et HCR

**10h30:** Accueil des 2<sup>o</sup> Bac Pro Commerce, Cuisine et CSR

**14h:** Accueil des 3<sup>o</sup> Prépa Pro

Les élèves et leurs parents regagnent ensuite les salles de classe, accompagnés du Professeur Principal et des différents enseignants.

Les élèves internes se présentent 30 minutes avant l'accueil en plénière, de façon à pouvoir déposer bagages et autres affaires utiles pour les nuitées.

Pause déjeuner de 12h35 à 14h.

Fin des activités à 17h.

### MARDI 4 SEPTEMBRE : Journée d'intégration des nouveaux élèves

Ateliers de découverte tout au long de la journée, en dehors du lycée.

De 9h à 17h.

Le déjeuner (pique-nique) sera prévu par le lycée pour les élèves demi-pensionnaires et internes.

Les élèves externes doivent prévoir un repas froid.

Prévoir vêtement de pluie selon la météo, et des chaussures + affaires de sport.

### MERCREDI 5 SEPTEMBRE : Matinée d'intégration des nouveaux élèves

Ateliers de 9h à 12h, dans l'enceinte du lycée. Pas de tenue particulière.

**18h :** Accueil des anciens élèves internes, dépôt des affaires, pour ceux qui le souhaitent et qui se sont fait connaître auprès de la Vie Scolaire

### JEUDI 6 SEPTEMBRE:

#### Rentrée des anciens élèves Terminale CAP, Première et Terminale Bac Pro

#### Début des cours pour tous

**8h30:** Accueil des anciens élèves internes, dépôt des affaires

**9h:** Accueil des anciens élèves, par classe, avec le Professeur Principal

*Pas de cours pour les nouveaux élèves de 8h30 à 10h30.*

**10h40:** Début des cours pour toutes les classes selon les emplois du temps provisoires